

Communiqué de presse

Paris, le 20 novembre 2017

Stéphane Bonnet nommé directeur de l'Union Retraite

Les membres du conseil d'administration extraordinaire, qui s'est tenu ce jour dans les locaux de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), ont désigné Stéphane Bonnet, nouveau directeur de l'Union Retraite. Stéphane Bonnet prendra ses fonctions à partir du 27 novembre 2017. Il remplace Jean-Luc Izard à la tête du groupement d'intérêt public (GIP) en charge des projets de simplification et de mutualisation de l'inter-régimes de retraite.



Ancien élève de l'institut régional d'administration (IRA) de Lyon, Stéphane Bonnet débute sa carrière au sein de la direction du budget entre 2000 et 2005. Jusqu'en 2010, il assume des responsabilités dans plusieurs cabinets ministériels : budget, fonction publique, travail, santé et solidarités. Il participe notamment à la réforme des retraites (2008 et 2010 – partie fonction publique) et à l'évolution des dispositifs de rémunération dans la fonction publique.

En novembre 2010, Stéphane Bonnet devient directeur adjoint de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM). Il est, entre autres, chargé du changement de statut de l'établissement, de la délocalisation de son siège mais aussi de l'élaboration de sa première convention d'objectif et de gestion (COG).

En 2014, administrateur civil, il devient chef du bureau « stratégie et processus de modernisation » au Secrétariat général du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère du logement et de l'habitat durable. Il est depuis devenu chef de projet « Action Publique 2022 ».

À propos de l'Union Retraite

L'Union Retraite est un groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit l'ensemble des régimes de retraite obligatoire, de base et complémentaire. Sa mission est de rendre plus simple et plus compréhensible le système de retraite pour les assurés.

L'Union Retraite propose sous le logo Info Retraite des services inter-régimes destinés aux assurés, quels que soient leur situation ou leur parcours professionnel. Ces services sont accessibles en ligne sur le site internet commun à tous les régimes : www.info-retraite.fr.